
Incassable (structuration d'une filière pour le retour de la consigne en verre)

Métropole Aix Marseille Provence

Le Pharo
58, Boulevard Charles-livon
13007 Marseille
[Voir le site internet](#)
Vincent Ochier
vincent.ochier@ampmetropole.fr
[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

La loi anti gaspillage pour une économie circulaire votée en janvier 2020 acte la fin progressive de tous les emballages plastiques à usage unique et fixe des objectifs chiffrés de réemploi des emballages distincts des objectifs de recyclage (5% en 2023 sur la totalité des emballages mis sur le marché en France) et 88% des français souhaitent le retour de la consigne sur les bouteilles en verre (selon un sondage réalisé par l'IFOP pour WWF en 2019). Dans ce contexte, L'Incassable a été lauréat de l'appel à projet « Prévention des déchets réemploi, réparation et réutilisation 2020-2024 » porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence, dans la catégorie projet innovant.

La consigne a été abandonnée dans les années 60 au profit du tout jetable et d'emballages plastiques à usage unique. Bien que le recyclage des déchets ait progressé, le système actuel est loin d'être satisfaisant : Pour les bouteilles en verre, une étude menée par l'ADEME en 2018 sur 10 dispositifs de réemploi permet de conclure que : « *les dispositifs de réemploi-réutilisation des emballages ménagers en verre présentent, sous certaines conditions, un bénéfice écologique et économique comparé à des dispositifs avec emballage en verre à usage unique* ».

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'ambition de L'Incassable est de réduire la production de déchets liés aux emballages à usage unique, grâce au développement et à la coordination d'une filière locale de réemploi. Son activité œuvre pour une société plus résiliente et moins consommatrice de ressources, soutient une économie relocalisée et répond principalement à trois enjeux :

- Environnemental : **réduire la production de déchets et leur traitement** ;
- Économique : **créer de l'emploi non délocalisable** ;
- Social : **promouvoir des habitudes de consommation plus vertueuses**.

Cela implique de reconstruire localement une chaîne logistique de collecte, des infrastructures de stockage et de lavage, et d'impliquer des producteurs et distributeurs locaux dans la démarche. Le projet se décline donc autour de trois activités principales :

- **Coordination et animation d'une filière de réemploi** : accompagnement technique des producteurs, standardisation des contenants, valorisation et mise en réseau des acteurs, plaidoyer en faveur du réemploi ;
- **Organisation d'une collecte optimisée** des emballages et **mise en place d'un outil de lavage** de bouteilles ;
- **Sensibilisation et implication des citoyens autour du réemploi** : actions de communication et sensibilisation autour de la consigne

Résultats quantitatifs

Année 2021 :

- Signature des conventions de partenariat
- Achat d'équipements (casier, fût...)
- Création de bouteilles standardisées
- Création d'étiquettes standardisées
- Communication (création d'une identité visuelle, d'un site internet, d'une carte interactive permettant de trouver un lieu de dépôt
- 300 casiers déployés en point de collecte

Septembre 2022 (échelle métropolitaine)

- 12 producteurs accompagnés
- 36 points de collecte partenaires sur AMP
- 11 600 bouteilles collectées
- Premier lavage prévu en Octobre 2022
- 2 sites de massification
- 25 actions de sensibilisation dans les points de collecte
- Participation à 5 événements (ex. Foire de Marseille, Marseille bière festival)
- Etude de gisement
- Etude de mise en place de la consigne monétaire
- Acquisition de 2 500 casiers et 50 palox

MISE EN OEUVRE

Planning

AAP Réemploi (2021) :

- Ouverture d'un AAP réemploi avec un volet 2 pour les projets innovants
- Jury de sélection
- Délibération des conventions avec les lauréats
- Lancement de l'expérimentation sur le réemploi de bouteilles en verre 75cl mises sur le marché par les brasseries artisanales locales sur le territoire des Bouches-du-Rhône. L'opération est menée avec 6 brasseries locales et s'est déployée dans une vingtaine de magasins partenaires qui distribueront et collecteront les bouteilles (Caves à bières, magasins bios spécialisés...).

Expansion (2022) :

- Prospection de nouveaux partenaires (producteurs et sites de collectes)
- Ouverture d'un site de lavage à Vitrolles (13)
- Lancement du lavage chez Ma Bouteille S'appelle Revient à partir de 5000 bouteilles collectées chez les partenaires
- Actualisation du site internet (producteurs, FAQ)
- Expérimentation consigne monétaire

A venir (2023) :

- Développement du maillage de nouveaux points de collecte
- Expérimentation de la mise en place de la consigne monétaire pour renforcer les taux de retour de bouteilles en magasin : mise en place dans les magasins déjà partenaires
- Communication renforcée pour accélérer la sensibilisation du grand public aux enjeux du réemploi

Moyens financiers

- 11 463 € en 2021
- 20 000 € en 2022

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Faire connaître la démarche aux usagers (communication, bacs de collecte bien visibles, étiquette supplémentaire pour rendre le logo consigne plus voyant au lancement...)
- Standardiser les formats de bouteille
- Travailler avec les imprimeurs pour n'avoir que des étiquettes hydrosolubles
- Optimiser le circuit de collecte

Difficultés rencontrées

- Améliorer le taux de retour des bouteilles
- Faire adopter un nouveau comportement aux consommateurs
- Convaincre les producteurs de passer au réemploi (influencé positivement par les difficultés d'approvisionnement de verre pour les producteurs)
- Mise en route de l'utilisation des bouteilles et étiquettes standardisées dû au stock des brasseurs non compatibles au réemploi devant être écoulés
- Faible taux de retour en magasin
- Objectifs non atteints
 - Objectif 2021 : 10 000 bouteilles / réalisé 400 bouteilles
 - Objectif 2022 : 60 000 bouteilles / réalisé 10 600 bouteilles

Mots clés

REEMPLOI | COLLECTIVITES LOCALES

Dernière actualisation

Décembre 2022

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur